

«Pas de signes inquiétants chez aucune personne ayant approché le malade italien»

# Coronavirus : le ministre de la Santé rassure mais élève le niveau d'alerte

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5018 - Ven. 28 - Sam. 29 février 2020 - Prix : 10 DA

Diplomatie/Décès

## L'ancien diplomate Idris Djazairi n'est plus

Page 24



Après une visite d'Etat en Arabie saoudite

## Le Président Tebboune regagne Alger

Page 2

### La Turquie prise au piège en Syrie ?

Par Mohamed Habili

Aujourd'hui, dernier jour de février, expire l'ultimatum adressé par la Turquie à la Syrie enjoignant à celle-ci de ramener ses forces aux lignes qu'elles occupaient avant l'offensive lancée par elle en décembre dernier dans la province d'Idleb. Comme par un fait exprès, l'aviation syrienne a attendu la veille de cette expiration pour bombardier un convoi turc, causant la mort de dizaines de soldats, et faisant un grand nombre de blessés. Damas aurait voulu que Ankara ne se trouve aucune échappatoire à son engagement qu'on voit mal ce qu'elle aurait pu faire d'autre. A l'heure où ces lignes sont écrites, les autorités turques n'ont pas encore dit quelle serait leur réponse à la sanglante attaque syrienne, mais le moins qu'elles puissent faire c'est d'intimer l'ordre à leurs troupes de venger leurs morts. L'attaque aérienne syrienne a suivi une contre-offensive de la rébellion soutenue par les Turcs dans Saraqib, la ville d'Idleb où se croisent les deux autoroutes M4 et M5, laquelle aurait été reprise, partiellement ou totalement, on ne sait pas encore avec exactitude. Jusqu'à cette dernière offensive de l'armée syrienne, la tendance générale était pour exclure que Russes et Turcs puissent en venir à des affrontements compte tenu de leurs excellentes relations en dehors de la question syrienne. Avec ce qui vient de se produire, et qui au demeurant n'a rien de surprenant, ce qu'il est devenu difficile à imaginer c'est qu'au contraire ils puissent éviter ces affrontements.

Suite en page 3

### Opération de recensement de la demande au niveau national

## Logement : l'Etat en quête de vraies solutions à la crise



Ph/D. R.

La crise du logement en Algérie prend de plus en plus l'allure d'un problème inextricable. Le nombre de demandeurs ne cesse de croître, alors que l'offre est très réduite et la réalisation des différents programmes de logements accuse d'énormes retards. Conscient du manque de logements et afin de trouver des solutions efficaces à ce dossier, les ministères de l'Intérieur et de l'Habitat s'emploient à recenser la demande sur le logement au niveau national, à la faveur d'une opération lancée, jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat, Kamel Nasri.

Lire page 2

54<sup>e</sup> vendredi du Hirak

## «Pas de marche arrière» pour les manifestants

Page 2

«50 ans de chanson raï»

## Une édition sous le signe de la Méditerranée

Page 13

Après une visite d'Etat en Arabie saoudite  
**Le Président Tebboune regagne Alger**



**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelmadjid Tebboune, a regagné Alger jeudi soir, après une visite d'Etat en Arabie saoudite, marquée par une série d'entretiens avec les dirigeants saoudiens. Au cours de cette visite, le Président Tebboune s'est entretenu avec le Serviteur des Lieux saints, le roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud. Lors de ces entretiens qui se sont déroulés au Cabinet royal à Riyad, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et la concertation sur les questions d'intérêt commun. Auparavant, une cérémonie officielle a été organisée par le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, ainsi qu'un dîner en l'honneur du Président Tebboune. Au premier jour de sa visite, le président de la République s'est entretenu en tête-à-tête, au siège de sa résidence à Riyad, avec le prince héritier du royaume d'Arabie saoudite, l'émir Mohamed Ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, vice-Premier ministre et ministre de la Défense. Il avait reçu également le prince héritier saoudien qui était accompagné du ministre de l'Energie, l'émir Abdelaziz Ben Salmane, du ministre d'Etat, membre du Conseil des ministres, l'émir Turki ben Mohammed ben Fahd, du ministre de l'Intérieur, l'émir Abdelaziz ben Saoud ben Nayef, du ministre des Affaires étrangères, l'émir Fayçal ben Farhane, du ministre du Commerce, Majid Al Qasabi, du ministre du Tourisme, Ahmed Al Khatib et du ministre d'Etat aux Affaires des Etats africains, Ahmed Qattan. Le président de la République s'est rendu, dans l'après-midi de jeudi, à la Mosquée du Prophète à Médine où il a accompli la prière et visité la tombe du Prophète (QSSSL). Durant cette visite, le Président Tebboune a présenté ses remerciements pour les «aimables mots» exprimés dans la lettre que lui a adressée la communauté algérienne établie en Arabie saoudite. «J'ai reçu avec une immense joie une lettre de notre communauté nationale établie en Arabie saoudite. Je suis reconnaissant pour leurs aimables mots envers ma personne et leur patrie», a écrit le président de la République sur sa page Facebook, ajoutant : «Je leur souhaite ainsi qu'à leurs familles tout le bien parmi leurs frères Saoudiens. Merci à vous encore une fois». **G. H.**

Opération de recensement de la demande au niveau national

## Logement : l'Etat en quête de vraies solutions à la crise

■ La crise du logement en Algérie prend de plus en plus l'allure d'un problème inextricable. Le nombre de demandeurs ne cesse de croître, alors que l'offre est très réduite et la réalisation des différents programmes de logements accuse d'énormes retards. Conscient du manque de logements et afin de trouver des solutions efficaces à ce dossier, les ministères de l'Intérieur et de l'Habitat s'emploient à recenser la demande sur le logement au niveau national, à la faveur d'une opération lancée, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat, Kamel Nasri.

Par Meriem Benchaouia

Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale sur le taux des logements publics locatifs affectés aux communes, M. Nasri a estimé que cette question est traitée dans le cadre de l'opération menée actuellement par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de concert avec le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, portant sur «le recensement des demandes relatives au logement au niveau national». Les résultats de cette opération permettront d'analyser objectivement la demande sur le logement pour proposer ensuite des solutions efficaces qui tiennent compte des montages financiers nécessaires et du foncier pour parachever les programmes de réalisation des différentes formules de logement, a expliqué le ministre. Par ailleurs, le député de la wilaya d'Alger, Abdelghani Ouicher (sans étiquette) a souligné les préoccupations des citoyens de la capitale concernant le logement, notamment le Logement public locatif (LPL), proposant la révision du seuil minimum du salaire mensuel des ménages fixé actuellement à 24 000 DA et son relèvement à 45 000 DA. A ce propos, le

ministre a indiqué que le gouvernement, à travers le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, «a mis en place plusieurs formules de logement en fonction du revenu de chaque ménage, en l'occurrence le LPL, le Logement promotionnel aidé (LPA), le logement promotionnel public (LPP), le logement rural, l'AADL, le logement promotionnel libre (LPL)», ajoutant que toute formule est destinée à une frange de la société, tous revenus mensuels confondus. «Toutes ces formules, à l'exception du LPL, bénéficient de l'appui de l'Etat, sous formes de différentes aides directes ou indirectes», a-t-il dit, précisant, à titre d'exemple, que le budget affecté aux programmes du logement public depuis 2000 a dépassé les 4 300 milliards de DA. Rappelant que la capitale bénéficie d'un programme important de logement de 185 867 unités, toutes formules confondues, M. Nasri a souligné que le programme finalisé et livré à ses bénéficiaires lors du dernier quinquennat s'élève à 132 181 unités de logement. Concernant la proposition pour l'augmentation du seuil maximal du revenu mensuel global des ménages pour l'accès au logement public locatif (LPL), M. Nasri a indiqué que cette démarche aura un impact significatif sur le Trésor public. Il a rap-



Ph.D. R.

pelé que l'AADL convoquera prochainement 120 000 souscripteurs pour recevoir les décisions d'affectation dans le cadre du programme «AADL2». Le ministre a indiqué que la remise des décisions d'affectation aux souscripteurs est liée à l'avancement du taux de réalisation dans les chantiers, ajoutant qu'«elles sont souvent programmées après que le taux de réalisation ait atteint les 70 % à partir d'un programme informatique permettant la répartition des souscripteurs retenus sur les constructions au niveau des sites disponibles tout en respectant le critère de classement». De son côté, l'e

député Mohamd Kidji (RND) a soulevé la situation de la promotion immobilière dans les grandes villes, «en ce sens que des montants exorbitants sont imposés aux citoyens désirant bénéficier de logements», soulignant que «l'état des logements, à commencer par leur localisation jusqu'à leur architecture, niveau de service et délais de réception, ne reflète pas le montant qui leur est fixé». A ce propos, le ministre a déclaré que «l'activité de la promotion immobilière est régie par la loi 11-04 de 2001, englobant tous les aspects pour protéger le bénéficiaire, d'une part, et contrôler le promoteur, d'autre part». **M. B.**

54<sup>e</sup> vendredi du Hirak

## «Pas de marche arrière» pour les manifestants

Pour le 54<sup>e</sup> vendredi, des milliers de manifestants ont investi la rue dans plusieurs villes du pays pour réclamer le changement, la libération des détenus d'opinion et surtout l'instauration d'un Etat de droit, libre et démocratique. Une semaine après la célébration d'un an de mobilisation et de lutte contre la corruption et l'injustice, les citoyens ont investi hier les différentes rues du pays afin de réitérer leurs revendications habituelles, portées depuis le 22 février 2019. Au niveau de la capitale, la marche n'a débuté réellement qu'après la prière du vendredi, donc vers 13h50. se rassemblant au niveau des rues Didouche-Mourad, Victor-Hugo et autres, les manifestants ont appelé à un «changement» profond qu'ils revendiquent depuis le premier jour de leur mouvement populaire. Les marcheurs pacifiques ont aussi exigé la libération de leurs confrères du hirak, «des étudiants, hommes



Ph/E. Soraya/J.A.

politiques et activistes qui ont défendu les revendications et la cause du hirak». Selon les témoignages des participants à ce 54<sup>e</sup> vendredi, «on est là pour exiger un vrai changement, une amélioration de la situation politique et économique et sociale du pays. On continuera de sortir pour que notre voix soit entendue par le président de la République et

que nos revendications soient prises en charge», nous dira un père de famille venu manifester avec ses deux petites filles. Un autre manifestant qui brandissait un gigantesque drapeau national nous dira : «On veut que la justice soit juste, que le pouvoir revienne enfin au peuple et que l'opinion du peuple soit entendue pour que notre voix ait du

poids». Au niveau de la rue Didouche-Mourad, les marcheurs ont scandé «Samidoun samidoun lil issaba rafidoun» (inébranlable on refuse la bande), «Syada chaabya, marhala intikalya» (souveraineté populaire, on demande une période de transition) et aussi «la bande doit partir» (koulina l'issaba trouh). Scandant des slogans sur la justice qui s'est laissée contrôler et manipuler durant des années par les hauts responsables, les participants à cette nouvelle marche ont scandé «winrahi el adala winrahi el kanoun» (où est la justice et où est la législation ?). Cette manifestation a été encadrée par un important dispositif sécuritaire. Notons que des éléments de la police ont procédé, durant la matinée, à plusieurs interpellations des premiers manifestants à la rue Didouche-Mourad.

Thinherine Khouchi

«Pas de signes inquiétants chez aucune personne ayant approché le malade italien»

## Coronavirus : le ministre de la Santé rassure mais élève le niveau d'alerte

■ Après l'apparition du premier cas de coronavirus en Algérie, le ministre de la Santé, *Abderahmane Benbouzid*, a tenu des propos rassurants, appelant la population à ne pas céder à la panique. Mais l'inquiétude est inévitable devant pareille situation. Le ministre reconnaît qu'il y a une situation nationale qui pourrait d'un moment à l'autre basculer vers plus de cas», a-t-il expliqué.

Par Louiza Ait Ramdane

Aucun autre cas positif de coronavirus n'a été enregistré en Algérie jusqu'à jeudi, excepté celui importé par un ressortissant italien. Les personnes ayant approché le ressortissant italien ne présenteraient pas des signes inquiétants, rassure le ministre de la Santé, *Abderahmane Benbouzid*. Toutes les personnes qui ont été en contact ou établi une proximité avec ce ressortissant italien ont été identifiées, a assuré le ministre de la Santé, lors de son passage à la Télévision nationale. Ces personnes ont été mises en quarantaine et des tests ont été faits essentiellement sur celles qui présentent des signes respiratoires.

### Evoquant le cas du ressortissant italien, il a relevé qu'il «était isolé, mais il allait bien»

Parmi les mesures prises, le ministre de la Santé a révélé qu'il avait réuni tous les producteurs et les fournisseurs de masques essentiellement et de gants, de façon à disposer de stocks devant toute éventualité, ajoutant qu'il avait instruit ces derniers pour «nous faire part de leurs stocks et qu'ils cessent toute vente et toute exportation pour que cela reste disponible pour l'Etat algérien. Il y a une situation nationale qui pourrait d'un moment à l'autre basculer vers plus de cas et on en aurait besoin», a-t-il expliqué.

Benbouzid a indiqué également que son secteur avait mis en place un serveur de 12 lignes pour recevoir les appels des citoyens qui auront à leur disposition une équipe de 12 médecins (épidémiologistes, infectiologistes et généralistes), pour répondre, orienter et rassurer.

### L'Algérie a élevé son niveau d'alerte

Selon le ministre de la Santé, l'Algérie a élevé son niveau d'alerte et un dispositif global est mis en place depuis janvier dernier pour faire face à l'épidémie du coronavirus (Covid-19).

«Quand la maladie s'est rapprochée de l'Algérie en atteignant le Bassin méditerranéen, nous avons élevé le niveau d'alerte. Un dispositif global est mis en place depuis le 23 janvier», a assuré Benbouzid dans un entretien accordé au quotidien national «Liberté». Soulignant que le président de la



Abderahmane Benbouzid, ministre de la Santé

PH: D. R.

République, *Abdelmadjid Tebboune*, «suit personnellement ce dossier», le ministre a fait savoir qu'il rend compte «tous les jours à 15h de l'évolution de la situation au Premier ministre». «Je présenterai un exposé sur le risque du coronavirus en Algérie au prochain Conseil des ministres. Nous ne versons pas dans l'alarmisme, mais nous sommes véritablement inquiets», a-t-il ajouté.

Parmi d'autres mesures prises par le gouvernement, le ministre a affirmé que l'Algérie est «prête à affronter la situation», rappelant à cet égard «l'épisode de la grippe aviaire, quand l'Algérie avait produit localement le vaccin». En outre, il a fait savoir que «des notes ont été envoyées aux professionnels de la Santé et des lits spécifiques réservés dans les hôpitaux», ajoutant que les passagers des vols à risques sont soumis aux contrôles par des caméras thermiques». Il appelle la population à «se conformer aux conseils de prévention et aux orientations des services de santé».

Tout en indiquant que «les gens doivent savoir que les cas de grippe ne sont pas automatiquement des cas de coronavirus en l'absence de cas autochtone qui pourrait transmettre la maladie à d'autres sujets», le directeur général de la prévention et de la promotion au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, *Djamel Fourar*, a affirmé qu'il n'y a «aucune épidémie en cours» et qu'il «n'y a pas de foyer en Algérie», assurant que «c'est une situation tout à fait maîtrisable». «Nous avons tendance à parler de ce type de virus au moment

où l'on a enregistré 20 cas de décès des suites de la grippe saisonnière depuis le début de l'hiver», a-t-il fait savoir.

### Le gouvernement instruit les parties concernées de prendre les mesures nécessaires

Le Premier ministre, *Abdelaziz Djerdj*, invite les différents médias à «faire preuve de professionnalisme et de prudence dans le traitement et la diffusion de l'information en s'assurant de sa véracité auprès des instances officielles» et appelle les citoyennes et les citoyens à «respecter les règles de protection et de prévention élémentaires recommandées par les spécialistes en pareil cas». Il a également instruit toutes les parties concernées à l'effet de prendre les mesures nécessaires, en application des instructions du président de la République, afin de garantir la protection sanitaire de tous les citoyens et éviter la propagation du coronavirus.

Dans ce cadre, il a été procédé à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures, parmi lesquelles «le renforcement du contrôle sanitaire au niveau des frontières et des points d'accès maritimes et aériens, désignation des hôpitaux et des services de référence pour la prise en charge de tous les cas suspects et la prise en charge médicale de tous les cas en provenance des pays où sévit le virus». Il a été également décidé la poursuite de la fourniture de tous les produits pharmaceutiques néces-

saires pour la prise en charge des cas suspects, l'augmentation du volume des stocks en produits pharmaceutiques, notamment les fournitures de prévention et de protection telles que les masques de protection, ainsi que l'incitation des producteurs locaux à augmenter leurs capacités de production afin de répondre aux besoins supplémentaires». Les instructions portent, en outre, sur «la mise en place d'une stratégie claire pour assurer la distribution et la disponibilité des moyens de protection et de prévention en cas de besoin», de même que «la mise en place d'un système de contrôle pour lutter contre toute forme de spéculation concernant ces produits, en coordination avec les services des douanes, du commerce et de la santé». Par ailleurs, le ministère de la Santé est chargé de «publier un communiqué quotidien sur l'évolution de la situation de cette épidémie dans notre pays», note la même source.

Le coronavirus poursuit sa progression et rien ne semble en mesure de l'arrêter dans l'immédiat. Le nouveau coronavirus a contaminé 82 560 personnes et fait 2 813 morts dans le monde, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tandis que la propagation a atteint une quarantaine de pays à travers le monde. En Europe, l'Italie demeure le pays le plus touché par le coronavirus. Le pays recensait 12 morts sur environ 400 cas ce mercredi. La situation d'épidémie ayant touché l'Italie a poussé plusieurs pays à prendre des mesures.

L. A. R.

## LA QUESTION DU JOUR

### La Turquie prise au piège en Syrie ?

Suite de la page une

Les accords de *Sotchi*, cela a été souvent dit ici, n'ont été pour les Russes, les Syriens et les Iraniens qu'un moyen de gagner du temps dans l'attente de voir se retirer le demi-millier de soldats américains encore présents sur le sol syrien. Dès que ce retrait se sera précisé, ils passeront à l'offensive, non plus cette fois-ci seulement contre ce qui reste de rébellion, à *Idlib* notamment, mais également, et surtout pour obliger les forces turques à faire de même, à repasser la frontière. Il semble bien que pour eux ce moment soit arrivé. Ce ne sont pas les propos prêtés à *Mark Esper*, le secrétaire d'Etat à la Défense, devant le comité chargé des questions militaires de la Chambre des représentants, suivant lesquels il n'est pas question pour les Etats-Unis de se redéployer en Syrie eu égard à ce qui s'y passe, qui sont de nature à les en dissuader, bien au contraire. Il est vrai cependant que par un autre côté, et notamment par l'entremise du secrétaire d'Etat, *Mike Pompeo*, les Américains n'ont pas manqué à la fois d'apporter leur soutien à la Turquie, et d'exiger l'arrêt de l'offensive sur *Idlib*, alléguant au premier chef la crise humanitaire qu'elle engendre. L'ambassadrice américaine auprès de l'Otan s'est quant à elle saisie de l'occasion pour demander aux Turcs de ne pas se tromper d'amis, de revenir pendant qu'il en est encore temps sur leur choix de s'équiper, au mépris de leur appartenance à l'Otan, du système russe S-400. A se demander si par là elle ne disait pas plutôt à la Turquie que l'Otan ne lui viendrait pas en aide si les choses devaient prendre pour elle une mauvaise tournure. Ce qui en tout cas ne serait pas en contradiction avec le refus des Américains de protéger ses avions dans le ciel syrien en mettant à sa disposition des anti-missile patriot. Même le sommet annoncé par la Turquie pour le 5 mars, devant réunir les dirigeants russe, français, turc et allemand, est reporté sine die, à supposer que sa tenue ait été réellement envisagée par les trois autres. Sa confirmation aurait du moins permis à *Erdogan* de se dispenser d'ordonner la grande contre-offensive destinée à repousser les troupes syriennes derrière les postes d'observation convenus à *Sotchi*. C'est à croire que décidément tout le monde a conspiré pour qu'il ne puisse se rétracter.

M. H.

Session extraordinaire de l'APW de Tizi Ouzou

# La prolifération des fléaux sociaux à l'université en débat

■ Les membres de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Tizi Ouzou ont adopté, jeudi, une délibération portant installation d'une commission chargée de l'examen des différents projets de développement socio-économique en souffrance ou non encore lancés.

Par Hamid M.

Telle a été la principale décision prise au terme de deux jours de débats autour des différents programmes d'investissement inscrits à l'indicatif de la wilaya dont certains accusent des retards de plus d'une décennie, notamment le stade de 50 000 places, la pénétrente autoroutière, les 7 000 logements de différentes formules à lancer, les zones destinées à l'investissement privé et plusieurs autres projets.

Le président de l'APW, Youssef Aouchiche, a souligné l'urgence de dégager des solutions afin de consommer les 25 000 milliards de centimes qui dorment dans les caisses de la wilaya, exhortant les responsables en charge des différents secteurs à lever les contraintes sur lesquelles butent ces projets. De son côté, le wali de Tizi Ouzou, Mohamed Djamaa, a suggéré le plan de travail par objectifs à atteindre pour une période ne dépassant pas deux ans afin de consommer l'argent octroyé à la wilaya, tout en reconnaissant que les 42 % des budgets du reste à réaliser ne peuvent être consommés en une année.

Il a, dans le même sillage, annoncé la désignation d'un cadre au niveau du secrétariat général de la wilaya qui sera



chargé de la levée des contraintes liées aux organes de contrôle financier, dont de nombreux élus avaient fait part pour expliquer le taux faible de consommation des dotations

financières par les différents secteurs. Par ailleurs et durant cette session, des directeurs de différents secteurs ont été interpellés par les élus sur plusieurs dossiers.

A ce propos, il est à retenir que le recteur de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, Professeur Smail Daoudi, a lancé un cri d'alerte quant à la prolifération de fléaux sociaux dans l'environnement immédiat des établissements universitaires (cités et campus), sollicitant l'aide et l'implication de toutes les parties concernées pour y remédier. Il a annoncé, à l'occasion, que ses services ont déjà entamé l'examen de la situation dans les campus et les cités U pour un diagnostic qui sera suivi de propositions susceptibles de mettre fin aux fléaux face auxquels la communauté universitaire est confrontée. A rappeler que des élus de l'APW avaient fait état de cette situation à l'université de Tizi Ouzou, jusqu'à constituer un véritable problème de sécurité pour les étudiantes et les étudiants à l'intérieur même des établissements universitaires.

H. M.

Stratégie nationale du tourisme

## Blida choisie en tant que wilaya-pilote pour la promotion de la destination Algérie

Le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial a choisi la wilaya de Blida en tant que wilaya-pilote pour la promotion de la destination touristique Algérie et ce, dans le cadre de la stratégie nationale du tourisme en cours de réalisation avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a indiqué, jeudi, la directrice de la communication et de la coopération du même ministère, Moulay Asma. «Le ministère du tourisme a choisi Blida en tant que wilaya-pilote pour la promotion de la destination touristique Algérie et ce, dans le cadre de la stratégie nationale du tourisme dont l'élaboration est en cours depuis plu-

sieurs années et qui sera relancée au plus tard durant avril prochain», a précisé à l'APS D' Moulay, en marge d'une rencontre de concertation ayant réuni plusieurs partenaires économiques et sociaux du secteur du tourisme avec un expert onusien pour examiner le thème de la promotion de la destination Blida. La même responsable a indiqué que cette stratégie, en cours d'élaboration avec le PNUD et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), porte sur sa mise en œuvre effective, à l'issue de sa réalisation et son adoption, à partir de la wilaya de Blida, ajoutant qu'il sera procédé à l'application des principaux axes définis dans cette stratégie pour

une meilleure commercialisation de la destination touristique Algérie et la création de moyens d'attraction touristique. Ces axes comportent la définition du produit à commercialiser et le marché adéquat ainsi que la méthode de mise en œuvre de la stratégie, outre la préservation, en même temps, du tourisme durable qui respecte l'environnement local et les traditions de la région et ce, dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie pour le développement durable, a fait savoir M<sup>me</sup> Moulay. Elle a mis en avant que la promotion touristique locale contribuera à l'amélioration de l'image de l'Algérie et la commercialisation de la destination touristique de

par le monde, d'autant qu'elle permet de créer une industrie touristique forte qui figure parmi les engagements du président de la République qui a affirmé que le tourisme est parmi les secteurs importants pour donner un élan à l'économie nationale. A souligner que cette rencontre, qui a été rehaussée par la présence de plusieurs partenaires et acteurs des différents secteurs, a été marquée par la présentation d'une étude sur la commercialisation du produit touristique et l'organisation d'ateliers sur la façon de promouvoir la wilaya de Blida en tant que destination touristique future.

Yanis D.

Rénovation des lignes ferroviaires/Chiali

## Objectif : désenclavement et développement

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali, a affirmé, à Alger, que le programme du secteur relatif à la rénovation des voies ferrées à travers le pays et l'introduction de systèmes modernes de communication et de signalisation a pour objectif le désenclavement des zones isolées et le raccourcissement des distances au service des citoyens et de l'économie nationale. A une question du député RND, Hassane Bounefla, lors d'une plénière jeudi à l'Assemblée nationale populaire (APN) consacrée aux questions orales, concernant la relance du projet des lignes de transport ferroviaire reliant la commune de Boucheougouf (Guelma) à la commune de El Khroub

(Constantine), le ministre a indiqué que la relance du projet (sur une distance de 110 km) s'inscrit dans le cadre de renforcement et de développement du réseau ferroviaire, en exécution du plan d'orientation des voies ferrées issu du Schéma national de l'aménagement du territoire (SDAT 2025). Les études sur ce projet vital, auquel a été alloué un montant de 341 millions de DA, sont en cours de réalisation par la Société d'études techniques et ingénierie ferroviaires (SETI-RAIL), a-t-il précisé, ajoutant que les travaux seront lancés dès l'achèvement des études, et ce, dans la limite des capacités financières disponibles. Répondant à une question du député Youcef Brahmia (Indépendants)

relative aux projets de dédoublement de voies à Guelma et à Constantine, le ministre a déclaré que le projet du pont de Nador (wilaya de Guelma) et la RN n° 20 sont pris en charge dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGL) au titre de l'année 2019. Une enveloppe de 250 millions de DA a été débloquée à cet effet avec attribution des études préliminaires à un bureau d'études à Annaba. Il a rappelé, dans ce cadre, la livraison, durant 2019, du projet de la route reliant Nador au CW n° 126, qui a bénéficié d'une opération de réaménagement sur une distance de 5 km, pour un montant de 40 millions de DA. Pour ce qui est de la cadence des travaux

de dédoublement de voies à Guelma et à Constantine, M. Chiali a fait savoir que ces zones, connues pour les glissements de terrain notamment la RN 16, seront renforcées pour éviter ces phénomènes, annonçant qu'il effectuera prochainement une visite à la wilaya de Guelma pour s'enquérir de ces projets. Le ministre des Travaux publics a souligné que la société publique «ALTRO» relevant du secteur, a enregistré un retard dans les travaux de réalisation de dédoublement de voies dans la wilaya de Guelma par manque des ressources financières, ajoutant qu'il tiendra une rencontre avec le directeur général de cette société pour accélérer la cadence.

Samah B.

## Agriculture saharienne

# Contribution de plus de 20 % à la production agricole nationale

■ Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari, a affirmé, jeudi à Alger, que les produits agricoles de la région saharienne avaient enregistré une nette hausse, avec une contribution dans la production agricole nationale de près de 21,6 %, soit 755 milliards de DA.

Par Malek M.

« Les produits agricoles de la région saharienne ont enregistré une nette hausse à l'image des dattiers dont la superficie actuelle est de 164 000 ha avec une production de 11,2 millions de quintaux de dattes, alors que la production des légumes, occupant une superficie irriguée de près de 60 000 ha, s'élève à 35 millions de quintaux », a indiqué le ministre en réponse à la question du député Ahmed Taleb Abdellah (Parti des Jeunes), lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine, et consacrée aux questions orales adressées à plusieurs ministres.

Concernant les filières cameline et caprine, le ministre a fait état de l'introduction de mesures incitatives dans le cadre de la politique de soutien, consistant notamment en la mise à disposition des éleveurs du fourrage, y compris l'orge, et ce, à travers le rapprochement des points de vente de distribution du fourrage. Entre autres mesures, le ministre a cité « la couverture sanitaire du bétail par les services vétérinaires et ce, à travers le renforcement des capacités de contrôle et la création de centres vétérinaires ». Le ministre a précisé que la région saharienne dispose de plusieurs établissements et différents organes spécialisés dans la recherche et le développement de l'agriculture saharienne, sans oublier la création du Conseil interprofessionnel pour la filière cameline en tant qu'espace de concertation entre les différents partenaires et les concernés pour l'organisation de

cette profession qui touche près de 16 wilayas.

Pour ce qui est du financement, le ministre a déclaré que les wilayas du Sud ont bénéficié, en 2018, d'une enveloppe de près de 4,6 milliards de DA et d'un montant de 4,2 milliards de DA pour le développement de l'élevage camelin et caprin.

Une autre enveloppe de 400 millions de DA a été débloquée du budget de l'Etat 2020 pour soutenir les petits éleveurs et les investisseurs agricoles dans les wilayas du Sud. Le blocage est levé sur les fonds consacrés au secteur de l'Agriculture et du Développement rural avec un montant global de 244 millions de DA, dont 174 millions de DA destinés à la réhabilitation et à l'équipement des centres de santé animale dans les wilayas d'Adrar, Tamanrasset et Tindouf, et 70 millions de DA pour l'acquisition de véhicules. Le ministre a ajouté que son secteur œuvre, en collaboration avec le ministère des Ressources en eau, à l'extension de la superficie irriguée à 700 ha à l'horizon 2035 afin de renforcer l'équilibre du système de la production nationale.

**L'Algérie n'a pas importé de blé dur depuis le 1<sup>er</sup> avril grâce aux efforts des agriculteurs**

Répondant à une question du député Mostefa Bouali de Tajamou Amel Al Djazair (TAJ) autour du développement des moyens de stockage des céréales dans la wilaya de Tiaret, M. Omari a indiqué que l'Algérie n'a pas importé de blé dur depuis le 1<sup>er</sup> avril passé, et ce, grâce aux efforts des agriculteurs et



PHD. R.

aux subventions de l'Etat. La quantité cumulée lors de la campagne passée (2019-2020) a atteint plus de 27 million de quintaux, dont le blé dur avec plus de 20 million de quintaux, tandis que la quantité cumulée de l'orge, elle, a atteint 3,6 million de quintaux, le blé tendre (3,3 million de quintaux), a souligné M. Omari.

La filière céréalière concerne près de 600 000 exploitations agricoles s'étendant sur une surface de 3,5 million d'hectares, soit l'équivalent de 41 % des surfaces réservées à l'agriculture, a rappelé le ministre qui a ajouté, dans ce contexte, que la production céréalière a connu, lors des deux saisons dernières, un taux de production s'élevant à plus de 53 %. S'agissant de la wilaya de Tiaret, le ministre a indiqué qu'il convient de rappeler qu'elle est considérée effectivement pionnière dans le domaine des céréales avec une production atteignant en 2019 l'équivalent de 3,6 millions de quintaux, dont 1,9 million de quintaux de blé dur, 1,1 million de quintaux d'orge et 741 000 quintaux de blé tendre, ajoutant que la wilaya contribue, à hauteur de près de 6,5 %, à la sécurité céréalière. Le ministre a ajouté que le secteur agricole constitue chaque année une commission de suivi des campagnes moissonnage-batta-

ge au double plan central et local, avec pour mission la simplification des procédures prises en direction des concernés à travers la création du guichet unique pour l'agriculture, le développement rural, le Fonds d'assurance, les Coopératives de céréales et de légumes secs, les Coopératives agricoles et les directions de l'agriculture, en vue de permettre aux agriculteurs céréalières d'obtenir les différents moyens agricoles, engrais, engins et matériels agricoles, ainsi que les crédits.

Le ministre a souligné que les trois coopératives des légumes secs qui sont dans la région de Tiaret, Mahdia et Frenda, disposent d'une capacité de stockage globale dépassant 3 million de quintaux, néanmoins, a-t-il ajouté, si un déficit dans les capacités de stockage est constaté, il est demandé aux autorités locales d'assurer des dépôts supplémentaires à travers la location, relevant d'entreprises publiques ou privées. Le surplus de production au niveau de la wilaya peut être transféré vers les dépôts de coopératives des céréales et légumes secs qui relèvent de l'Office dans les wilayas limitrophes ou dans les régions du Centre ou de l'Est algériens. Il a évoqué, dans ce cadre, que la wilaya de Tiaret a bénéficié d'un projet de réalisa-

tion d'un silo de stockage d'une capacité de 200 000 quintaux et qui est réalisé par une société nationale, ajoutant que ce projet a accusé un grand retard, appelant à accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard accusé.

**Des mesures prises pour la réhabilitation du lac de Réghaia**

Répondant à une question du député Ahmed Cherifi (MSP) concernant la réhabilitation du lac de Réghaia, le ministre de l'Agriculture a fait savoir que l'Algérie compte 2 375 zones humides dont 2 056 zones naturelles, 3 19 artificielles et 50 sites classés à l'échelle mondiale s'étendant sur près de 3 millions d'hectares. Dans ce contexte, le ministre a fait état de plusieurs mesures prises dans le cadre de la réhabilitation du lac et de la lutte contre les séquelles de la pollution. Après l'apparition du choléra en août 2018, une commission mixte a été installée sous l'égide du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a-t-il encore rappelé, ajoutant que ladite commission avait effectué des visites sur terrain et pris des mesures coercitives à l'encontre des industriels pollueurs dans la région.

M. M./APS

## Pétrole

## Les cours terminent en baisse

Les cours du pétrole ont baissé jeudi face à la propagation de l'épidémie de nouveau coronavirus. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a lâché 1,25 dollar pour clôturer à 52,18 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour avril a abandonné 1,64 dollar pour terminer à 47,09 dollars, au plus bas depuis début janvier 2019. Le Brent a lâché 10,8 % depuis le début de la semaine et le WTI 11,8 %.

« La propagation du virus fait craindre un ralentissement mon-

dial, un affaiblissement de la confiance des consommateurs et une diminution des voyages, ce qui pèse sur la demande et donc sur les prix », a expliqué à la presse Michael Hewson, de CMC Markets. Le coronavirus touche à présent plus de 50 pays plus ou moins armés au niveau médical, avec un bilan provisoire de 82 560 contaminations, dont 2 813 décès. Dans ce contexte, les décisions des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés, lors de

la réunion prévue dans une semaine à Vienne, seront décisives pour enrayer la chute des cours. La Russie, par la voix de son ministre de l'Energie Alexandre Novak cité par les agences russes, s'est dite jeudi « très satisfaite de la coopération avec l'Arabie saoudite » et a assuré « vouloir continuer à coopérer davantage, non seulement dans le cadre des relations multilatérales de l'Opep+, mais également en bilatéral avec Ryadh ». Pour Phil Flynn de Price Futures Group, les pertes ont pu être

limitées à la « suite d'informations évoquant le fait que l'Arabie saoudite pourrait décider de réduire de 500 000 barils par jour ses exportations vers la Chine ». « Même si ce n'est pas techniquement une réduction de la production, car le pays va probablement continuer à extraire du brut et le placer dans ses stocks, cela y ressemble », estime-t-il. Dans le même temps, ajoute le spécialiste, « les acteurs du marché misent de plus en plus sur la probabilité que la Réserve fédérale décide d'abaisser ses taux une

nouvelle fois cette année, ce qui pourrait stimuler la demande en brut ».

« Si les gros titres sur le coronavirus continuent à empirer, on pourrait voir une nouvelle vague de ventes car le marché est clairement plus guidé en ce moment par la peur que par la réalité », estime M. Flynn. « Mais à court terme, on pourrait avoir atteint un certain plancher », prédit-il, soulignant que le WTI est descendu jusqu'à 45,88 dollars en cours de séance jeudi.

Salem K.

Secteur de la poste à Tizi-Ouzou

# Un préjudice de plus de 53 millions de DA dans 13 actes de cambriolage

■ Un préjudice de plus de 53,233 millions de DA a été causé au secteur de la poste dans la wilaya de Tizi-Ouzou dans 13 actes de cambriolage et de vol à main armée, a indiqué, jeudi, le directeur local de la poste des télécommunications et des technologies numériques, Benouadhah Aissa.

Par Nassima A.

Ces vols qui ont touché 13 agences postales de la wilaya ont été enregistrés depuis 2015, a précisé ce même responsable qui s'exprimait devant des élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunis en session extraordinaire depuis mercredi, pour débattre de la situation du développement local au niveau de la wilaya. Ce même responsable a observé que concernant les bureaux de poste fermés pour des raisons sécuritaires, «leur réouverture est subordonnée à l'aval des commissions de sécurité des daïras».

Dans le rapport qu'il a présenté devant l'APW il a fait savoir que sur les 13 bureaux de postes fermés, 5 ont été rouverts et un sixième est en cours de réhabilitation alors que 26 autres ont été transférés de leurs localités vers d'autres sites. Une opération de dotation de 92 établissements postaux de caméras de surveillance pour un montant de 52 millions de DA est prévue vers la fin de l'année en cours, a indiqué ce même directeur qui a rappelé que 22 autres établissements disposent déjà de ce type d'équipements. La wilaya de Tizi-Ouzou compte actuellement un total de 167 postes et un bureau itinérant acquis le 3 février courant et qui est destiné aux localités enclavées de la wilaya. Ce bureau itinérant qui évitera notamment aux retraités et aux handicapés

de se déplacer afin de retirer leurs pensions, a-t-on indiqué de même source. Avec un taux de couverture de 1 bureau pour 7 940 habitants, la densité postale de Tizi-Ouzou est «satisfaisante» comparativement à la moyenne nationale qui est de 1 bureau/10 000 habitants, a ajouté M. Benouadhah. Dans le but d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et de travail des employés des opérations de réhabilitation ont été lancées au profit de 47 bureaux de poste dont 26 ont été achevées et dont 9 établissements postaux ont été réceptionnés en 2019 pour un montant de 76,5 millions de DA,



5 sont en cours de réhabilitation pour un montant de 79 millions de DA et 16 autres en cours de lancement des procédures pour une enveloppe de 258 millions de DA, a-t-il dit. Pour 2020 cette même direction prévoit la réception, durant le premier semestre de cette année, des 5 bureaux en cours de réhabilitation à Ait

Zellal (Souamaa), Taka (Ait Yahia), Timizart, Agoulmime (Ait Khelili) et Attouche (Makouda). Il est aussi prévu de lancer les travaux de construction de deux bureaux de poste à Beni Zmenzer et Tamda (Oauguenoune) et d'un siège de la direction de l'Unité postale pour un montant de 270 millions

de DA. La réouverture des 16 bureaux de poste qui sont en phase de procédure pour leur réhabilitation et le lancement des travaux de construction d'agences postales à Tala Athmane et Aghribs sont programmés pour fin 2020, selon ce même responsable.

N. A./APS

Khenchela

## 21 groupes de travail pour recenser les zones d'ombre «avant la mi-mars»

Vingt et un groupes de travail ont été constitués dans la wilaya de Khenchela pour recenser les zones d'ombre à travers les diverses communes notamment de la partie sud de la wilaya «avant la mi-mars prochain», a indiqué jeudi le wali, Ali Bouzidi. Intervenant sur les ondes de radio Khenchela, le chef de l'exécutif local a déclaré qu'en application des instructions du président de la République, Abdelmajid Tebboune lors de la rencontre gouvernement/walis les 16 et 17 février, il a été procédé au recensement des zones d'ombre dans la wilaya et l'enregistrement des problèmes de leurs habitants par ces groupes de travail composés des services techniques des com-

munes, des chefs des subdivisions des diverses directions, des élus locaux et représentants de comités de quartiers et société civile. «Ces groupes installés à travers les 21 communes ont arrêté le programme des visites pour enregistrer les besoins de chaque zone d'ombre notamment en santé, éducation, logement, électricité et gaz en vue de les soumettre aux services de wilaya au plus tard à la mi-mars prochain», a ajouté le responsable local. Des visites de terrain ont été effectuées à 13 zones d'ombre des communes de Metoussa, Ain Touila, Babar, Khirane et El Ouldja et leurs citoyens ont été écoutés et leurs préoccupations enregistrées, a fait savoir M. Bouzidi. La semaine prochai-

ne, ces groupes se rendront à Taberdga (60 km de Chechar) qui a été l'exemple des zones d'ombre ayant fait l'objet d'un documentaire présenté par les services de la présidence de la République lors de la rencontre gouvernement/walis, a-t-il affirmé, assurant que les besoins de ses habitants seront écoutés et pris en charge en urgence. «Ces groupes de travail constitués ont mené à ce jour 50 % des tâches qui leur ont été confiées», a précisé le wali assurant que les services de la wilaya disposent de ressources leur permettant de prendre en charge certains projets à caractère urgent en attendant la mobilisation future des ressources de financement. **Samy T.**

Jijel

## Lancement d'un projet d'élevage de dorade en mer à El Aouana

Les travaux de réalisation d'une ferme d'élevage de dorade en plein mer ont été lancés cette semaine à El Aouana (20 km ouest de Jijel), à l'initiative d'un investisseur privé, a-t-on appris, jeudi, de la directrice de

la pêche et des ressources halieutiques, Nadia Ramdane. «Ce projet concerne dans sa première phase l'installation avant le début du mois mars au large de la mer de quatre cages flottantes sur les huit prévues, pour une

capacité de production de 600 tonnes de dorade», a précisé cette responsable.

Elle a ajouté que ce huitième projet du genre de la wilaya de Jijel devrait permettre la création de 24 emplois directs et 70

autres indirects en plus 7 fermes aquacoles pour l'élevage de moules dans les régions d'Oued Zhor, Beni Belaid, Sidi Abdelaziz, grand phare, El Aouana, Taza et Ziama Mansouriah. Cet investissement s'assigne l'objectif de

multiplier la production halieutique et de générer des postes de travail selon la directrice de la pêche et des ressources halieutiques qui a souligné que de nombreuses facilitations sont accordées aux porteurs de projets aquacoles en ce qui concerne aussi bien dans le volet technique qu'administratif.

Elle a à ce propos évoqué l'accompagnement technique et la formation spécialisée de la main d'œuvre, en plus de la création de spécialités annexes au sein des universités du pays et la mise à disposition d'espaces nécessaires à ce genre d'activités.

Il est à noter que pas moins de 22 demandes d'investissement dans le domaine de l'aquaculture ont déposées dans la wilaya de Jijel au cours de ces vingt dernières années.

F. K./APS

O. Y.

Tébessa

## Arrivée d'un premier quota de 500 000 doses de vaccin contre la PPR

Un premier quota de 500 000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants (PPR) a été attribué à la wilaya de Tébessa, a indiqué jeudi l'inspectrice vétérinaire auprès de la direction des services agricoles, Hanane Labiod. «Ce premier quota a été octroyé à la wilaya de Tébessa dans le cadre de la stratégie nationale du ministère de l'Agriculture et du développement rural pour protéger le cheptel contre cette maladie», a expliqué la même source, souli-

gnant que le quota global dont bénéficiera la wilaya s'élève à 1, 25 million de doses. A cet effet, plus de 58 vétérinaires seront mobilisés, à partir de «la semaine prochaine» pour assurer la campagne de vaccination et devront sillonner les 28 communes de cette wilaya frontalière conformément au programme établi. Dans ce contexte, l'inspectrice vétérinaire a exhorté les éleveurs à adhérer à cette campagne de vaccination gratuite afin d'éviter d'éventuelle propagation de maladies

pouvant nuire au bétail, soulignant également l'importance de déclarer le nombre exact des moutons et chèvres dans les différentes régions «pour une meilleure campagne de vaccination».

La wilaya de Tébessa à vocation pastorale et agricole compte actuellement plus d'un million d'ovins, 250 000 caprins et environ 12 000 têtes bovines, a conclu la responsable.

Sahara occidental/Brahim Ghali :

# Le Polisario «ne peut participer à aucun plan s'il ne respecte pas le droit à l'autodétermination»

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Gali, a réaffirmé, jeudi, que le Front Polisario ne peut participer à aucun plan pour résoudre le conflit au Sahara occidental «s'il ne respecte pas pleinement le droit sacré du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance».

Par Oleya B.

Le président sahraoui qui est également secrétaire général du Front Polisario, a, dans son discours officiel lors des célébrations du 44<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD dans la wilaya de Smara dans les camps de réfugiés sahraouis, réitéré que «le Front populaire de libération de la Seguia El Hamra et de Rio de Oro (Polisario) ne pouvait être impliqué dans aucun effort qui ne respecte pas pleinement les droits sacrés du peuple sahraoui à l'autodétermination, comme tous les peuples et pays coloniaux», rapporte l'agence de presse SPS.

M. Ghali a ajouté que «le peuple sahraoui est déterminé à défendre ses droits légitimes par tous les moyens garantis par la légitimité internationale», appelant la communauté internationale à «assumer ses responsabilités face à la poursuite des provocations de l'occupant marocain qui pourraient conduire, a-t-il dit à une confrontation militaire».

## L'ONU et le Conseil de sécurité de nouveau interpellés

Le SG du Front Polisario a saisi aussi l'occasion de la célébration de la proclamation de la RASD pour appeler une nouvelle fois les Nations unies et le Conseil de sécurité onusien, en particulier, à «assumer l'entière responsabilité» afin de mettre un terme à toutes ces pratiques (de l'occupant marocain), notamment la violation flagrante et continue par le Maroc du cessez-le-feu et de l'Accord militaire n° 1.

Le président de la RASD a encore exhorté l'ONU à «exercer la pression nécessaire pour appliquer immédiatement la Charte et les résolutions des Nations unies» en tête desquelles l'indépendance des pays colonisés, et à permettre à la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental) d'«accomplir la tâche pour laquelle elle a été créée».

«Il est temps de mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui qui a fait preuve de beaucoup de patience et de persévérance», a-t-il dit dans le même contexte.

Les cérémonies officielles commémorant le 44<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD ont commencé jeudi matin dans les camps de Smara en présence de membres du secrétariat national du Front Polisario, du gouvernement sahraoui et des délégations étrangères de plus de 20 pays.

Il y a 44 ans, lorsque le peuple

sahraoui et son représentant légitime proclamaient la République arabe sahraouie démocratique, RASD, reconnue aujourd'hui par plus de 80 pays dans le monde.

C'était un 27 février 1976, au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui et le début de la lutte de libération contre l'occupant marocain que la RASD avait été proclamée, suivie de l'installation du premier gouvernement sahraoui, le 5 mars de la même année à Bir Lahlou, en dépit du manque de moyens et de l'exode de milliers de personnes ayant fui l'invasion marocaine de leurs terres.

Si l'anniversaire de la RASD intervient sur fond d'intensification par les forces marocaines de leurs mesures répressives dans les territoires sahraouis occupés, l'Union africaine (UA) et l'ONU ont de leur côté réitéré récemment leur attachement à la légalité internationale au Sahara occidental et à l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Se félicitant de cette position, la RASD et le Front Polisario rappellent que le règlement juste, permanent et définitif du conflit au Sahara occidental, ne saurait se réaliser sans l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la légalité internationale qui classe la question du Sahara occidental dans son cadre légal en tant que question de décolonisation.

Les Sahraouis, par la voix de



leur représentant unique et légitime le Front Polisario, rappellent à chaque fois, qu'ils n'accepteront plus de tergiversations, ni de dépassements de la part de l'occupant marocain qui sévit en toute impunité».

## Le Maroc expulse une avocate espagnole d'El-Ayoune occupée

Les autorités d'occupation marocaines ont interdit mardi, pour la deuxième fois, à l'avocate espagnole, M<sup>me</sup> Anna Sébastienne, d'entrer à la ville sahraouie d'El-Ayoune occupée, rapporte jeudi la presse locale.

L'avocate qui a déjà été expulsée des territoires sahraouis occupés, le 6 août 2019, a été

empêchée par les forces de sécurité marocaines de descendre de l'avion en provenance de Casablanca, a-t-on précisé.

M<sup>me</sup> Anna Sébastienne prévoyait d'assister, en tant qu'observateur international, au procès qui s'est ouvert mercredi, des détenus sahraouis arrêtés lors des célébrations des Sahraouis de la victoire de l'équipe nationale algérienne de football, lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations le 19 juillet 2019.

Cette célébration s'est soldée par l'arrestation de dizaines de citoyens sahraouis et le meurtre d'une jeune manifestante sahraouie, en l'occurrence Sabah Othman Hmeida, âgée de 24 ans, fauchée par un véhicule de

la police marocaine.

Le Maroc impose un blocus médiatique systématique aux territoires occupés du Sahara occidental, faisant fi des injonctions faites par le Secrétaire général des Nations unies au Maroc, dans les rapports remis au Conseil de Sécurité, à autoriser les visites d'observateurs des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

A ce titre, au cours de 2019, les autorités de l'occupation marocaine ont expulsé quarante-trois personnes de différentes nationalités du Sahara occidental, dont des journalistes, des avocats et des élus.

O. B./APS

## Formation au profit de cadres pénitentiaires libyens

# Le secteur de la Justice disposé à intensifier sa coopération avec la Libye

Le Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Fayçal Bourbala, a réitéré, jeudi, depuis l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire à Koléa (Tipasa), la disposition du ministère de la Justice à intensifier la coopération avec la Libye dans les différents domaines liés à la Justice.

«Le ministère de la Justice est disposé à intensifier la coopération algéro-libyenne dans les différents domaines liés à la justice et à accompagner la Libye, pays frère, dans la réforme de son système pénitentiaire», a précisé M. Bourbala lors d'une cérémonie de fin de formation pour une promotion de cadres pénitentiaires libyens, organisée en coordination avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC).

«Partant de ce principe, nous aspirons à établir un échange permanent et à voir cette formation réussie satisfaire les attentes de l'administration pénitentiaire libyenne», a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, M. Bourbala a indiqué que «la réussite de cette expérience encourage l'Algérie à recourir à toutes les formes de

coopération, notamment avec les pays voisins», réaffirmant l'attachement du ministère de la Justice à «partager son expertise en matière de modernisation des centres pénitentiaires», qui, a-t-il dit, «s'inscrit dans le cadre de la bonne gouvernance».

La coopération bilatérale dans ce domaine est «un modèle positif» à même de promouvoir «la coopération Sud-Sud» que l'Algérie avait défendu à maintes reprises, ce qui traduit, selon le même responsable, le vif intérêt qu'accordent les autorités sur le plus haut niveau au renforcement de la coopération.

Le DG de l'administration pénitentiaire a mis l'accent, dans ce sens, sur l'intérêt particulier qu'accorde l'Algérie à la protection des droits de l'Homme, un intérêt qui se traduit dans le traitement réservé aux pensionnaires des prisons qui leur garantit leurs droits et leur réinsertion sociale.

Les dix-neuf directeurs d'établissements pénitentiaires libyens ont acquis, durant trois semaines de formation, des connaissances théoriques et pratiques en matière de gestion de établissements pénitentiaires à travers un

programme riche et varié, a fait savoir le directeur de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire de Koléa, Abdelhak Belamari.

A cette occasion, les responsables libyens se sont enquis de près, une semaine durant, au niveau des établissements pénitentiaires des modalités et des exigences de la gestion de ce genre de structures, a ajouté le même responsable.

Troisième du genre, cette session de formation permettra aux frères libyens de concrétiser leur programme visant la mise en place d'un système pénitentiaire moderne conformément aux normes internationales des droits des prisonniers et les règles de Nelson Mandela et de Bangkok, a mis en avant M. Belamari.

La cérémonie de clôture de la formation, qui s'est déroulée en présence de la représentante de l'UNODC, Nord d'Afrique et Moyen-Orient, l'ambassadeur des Pays-Bas à Alger, le chef de la Police judiciaire libyenne, ainsi que le représentant du ministère de la Justice libyen, a vu la remise de diplômes aux participants. APS



Syrie

# 16 soldats syriens tués dans des bombardements turcs à Idlib

■ Seize soldats des forces gouvernementales syriennes ont été tués par des bombardements turcs dans la province d'Idlib dans le nord-ouest de la Syrie, a rapporté vendredi une ONG syrienne.

Par Rosa C.

Les bombardements menés dans la nuit «par l'artillerie ou avec des drones» armés ont visé des positions des forces syriennes notamment dans le sud ou dans l'est de la province d'Idlib, a précisé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Les autorités syriennes n'ont pas commenté cette information pour le moment, ni fourni de bilan. «Seize combattants des forces» syriennes «ont été tués dans les bombardements turcs», a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Ankara a dit avoir «riposté» à des raids qui

ont tué jeudi 33 soldats turcs dans la province d'Idlib, attribués par la Turquie aux forces gouvernementales syriennes, qui poursuivent leur combat contre les groupes terroristes dans la région. «Toutes les positions connues du régime syrien ont été prises sous le feu de nos unités terrestres et aériennes», a affirmé le directeur de la communication de la présidence turque, Fahrettin Altun, dans un communiqué. De lourdes pertes essuyées par les troupes turques jeudi interviennent après des semaines de tensions croissantes à Idlib entre forces turques et celles du gouvernement syrien, qui se sont affrontées à plusieurs reprises depuis

le début du mois, selon les médias. Les bombardements de jeudi portent à au moins 53 le nombre de militaires turcs tués à Idlib en février, selon les mêmes sources. Avec le soutien de l'aviation russe, l'armée syrienne est reparti à l'offensive en décembre pour reprendre le dernier grand bastion des terroristes à Idlib. La Turquie, qui a déployé des troupes dans le nord-ouest syrien, réclame un arrêt de l'offensive. Ankara, qui accueille déjà plus de 3,6 millions de réfugiés syriens sur son territoire, craint que les violences ne provoquent un nouvel afflux vers sa frontière, qu'elle maintient fermée. Citée jeudi par l'agence de presse syrienne Sana, une source militaire a accusé «le régime turc de fournir un soutien aux terroristes, avec l'artillerie et des lance-missiles sur épaule dans



PH. &gt; D. R.

les combats en cours sur l'axe de Saraqeb». L'agence Sana a réitéré vendredi des accusations similaires. Les combats se poursuivent vendredi à Saraqeb, toujours tenue par des groupes terroristes. Sur ce front, «les frappes d'artillerie turques entravent l'avancée des forces syriennes», a indiqué Rami Abdel Rahmane. Les forces syriennes ont pu reconquérir la zone industrielle de la ville, d'après la même source. R. C.



## Commentaire

Choix

Par Fouzia Mahmoudi

Apparemment l'assurance qu'affiche ces derniers jours le candidat américain Bernie Sanders quant à sa probable victoire à l'issue des élections primaires Démocrates, agace la direction du parti libéral et ses cadres les plus éminents. La présidente de la Chambre des représentants Nancy Pelosi a lancé jeudi un avertissement au favori des primaires Démocrates Bernie Sanders, en martelant qu'un candidat devrait impérativement obtenir une majorité absolue des voix pour décrocher l'investiture du parti et défier Donald Trump. Après ses bons résultats dans les trois premiers États qui ont voté, le sénateur indépendant est, à 78 ans, en excellente position dans la course à l'investiture Démocrate pour représenter le parti lors de la présidentielle américaine de novembre. Mais la route est encore longue jusqu'à la convention démocrate de juillet, où, selon les règles du parti, un candidat devra afficher une majorité absolue de délégués pour se déclarer vainqueur lors d'un premier tour, et non une majorité simple. «La personne qui sera nommée sera la personne qui comptera sur une majorité plus un», a souligné la puissante chef des Démocrates au Congrès, Nancy Pelosi, lors d'une conférence de presse. Si elle a martelé que le leitmotiv du parti était «rassemblement, rassemblement, rassemblement» derrière celui ou celle qui sera choisi par le parti Démocrate pour briguer la Maison-Blanche, ses propos contredisent directement Bernie Sanders. Ce dernier a en effet affirmé que le candidat «comptant le plus de voix» devrait être désigné pour porter les couleurs Démocrates. «La volonté du peuple devrait l'emporter, oui», a-t-il répondu lors d'un débat Démocrate le 19 février, tandis que ses cinq rivaux sur le plateau défendaient les règles du parti, dont l'obligation d'obtenir une majorité absolue. On dénombre 3 979 délégués qui sont « assignés » aux différents candidats selon leurs résultats dans les primaires. Si personne n'obtenait la majorité lors d'un premier tour (1 991 voix), ces délégués deviendraient libres de voter pour quelqu'un d'autre. Et quelque 770 «superdélégués», des notables et élus du parti privés de vote au premier tour, entreraient en piste, avec le pouvoir de faire basculer le scrutin. Les rivaux modérés de Bernie Sanders, qui est trop à gauche à leurs yeux, affirment que sa victoire aux primaires mènerait à un nouveau mandat de Donald Trump. Les États-Unis, un «grand pays», sont assez résistants «pour supporter un mandat de Donald Trump. Mais deux mandats» feraient payer un trop lourd tribut, a mis en garde Nancy Pelosi. «Il est donc absolument impératif que nous gagnions, et quel que soit notre candidat, il aura notre soutien sans réserve», a-t-elle affirmé. La direction du parti Démocrate ouvre ainsi la porte à la possibilité d'une «confiscation» du résultat des primaires qui malgré une victoire de Sanders pourrait désigner un autre candidat, modéré, capable de porter un programme et un discours centriste s'adressant à une majorité d'Américains. Reste à savoir si les Démocrates choisissent cette voie alors même que les Républicains confrontés à la «même» situation en 2016 avec Trump avaient finalement décidé de faire passer le choix des électeurs avant les calculs électoralistes. Un choix qui au final s'est avéré payant.

F. M.

Territoires palestiniens

## Boom des colonies israéliennes

«La personne la plus vieille ici a 37 ans!», blague Ifat Lev devant la crèche d'une nouvelle colonie israélienne. Au cours de la «décennie Netanyahu», la population a bondi de moitié dans ces colonies qui s'ancrent en Territoires palestiniens. Début 2017, le président américain Donald Trump, grand allié du Premier ministre Benjamin Netanyahu, s'installe à la Maison Blanche. A plus de 10 000 km de là, des familles de colons plantent leurs caravanes sur un terrain abandonné près de la mer Morte, en Cisjordanie occupée, donnant naissance à Kedem Arava. Trois ans plus tard, leurs enfants y courent pieds nus, glissent sur un toboggan, se promènent en vélo entre des maisonnettes aux airs de containers. Dans les Territoires palestiniens, existent deux types de colonies, toutes illégales aux yeux du droit international: celles reconnues par Israël et les autres, nommées «outpost» ou «colonies sauvages» comme Kedem Arava, la première de ce type fondée sous l'ère Trump. Sans la reconnaissance du gouvernement, la quarantaine de familles sur place ne peut construire de maisons avec des fondations. Ce jour-là, des ouvriers arabes équipés de mini-pelleteuses enrobent le bas des maisons temporaires de ciment pour leur donner un air pérenne tandis que l'un d'eux, la barbe charbonneuse, se tourne vers La Mecque pour prier. Les colons de Kedem Arava ne se considèrent pas comme des «extrémistes», mais comme les résidents d'une nouvelle banlieue-dortoir à une trentaine de km de Jérusalem. «Ici, c'est un paradis pour les enfants», dit Ifat, mère

de 32 ans. Un appartement de trois chambres lui coûte environ 1 400 shekels par mois (450 euros), trois fois moins environ qu'à Jérusalem. Employé d'une firme high-tech, Ptachia Rechel fait l'aller-retour chaque jour, pour profiter des salaires plus élevés à Jérusalem sans tirer un trait sur la nature. «Nous ne sommes pas ici par choix idéologique, mais parce que nous aimons le sentiment de communauté», dit ce grand gaillard, en sciant du bois pour ajouter une terrasse à sa modeste maison. «C'est pourquoi nous devons être partie intégrante d'Israël», dit-il, plaidant pour l'annexion des quelque 130 colonies de Cisjordanie proposée par le plan Trump pour le Proche-Orient en janvier et défendue par M. Netanyahu. Pour les législatives de lundi, ce dernier multiplie les annonces de constructions de logements dans les colonies, courtisant ainsi un électorat dont il a participé à l'essor. Selon les autorités, plus de 450 000 Israéliens – dont la moitié a moins de 18 ans – vivent dans les colonies en Cisjordanie occupée parmi 2,7 millions de Palestiniens, soit une hausse de 48% en 10 ans. Environ 20 000 unités de logements ont été construites pendant la décennie Netanyahu. Le nombre d'unités approuvées à la construction a bondi de 90% sous l'ère Trump, selon les données de l'ONG israélienne anticolonisation «La Paix Maintenant», le gouvernement visant le million d'habitants dans les colonies d'ici la fin de la prochaine décennie. «Nous ne donnerons pas un centimètre de la terre d'Israël aux Arabes, mais pour cela il faut y construire», a martelé jeudi le ministère de la

Défense Naftali Bennett. Les petites colonies comme Kedem Arava deviendront peut-être un jour des villes comme Ariel, colonie disposant de centres commerciaux et d'une université, ou des mini-régions comme le Gush Etzion et son chapelet de colonies pavillonnaires, dans lesquelles naît une troisième, voire une quatrième génération de colons. «Ici, ce n'est pas une colonie, c'est ma patrie. (...) Nous ne nous posons pas la question de savoir si nous devrions être ici. Nous sommes ici, point», lance Yehuda Leuchter, musicien à la barbe broussailleuse, qui a grandi et vit avec sa femme et ses cinq enfants dans le Gush Etzion. Pour les Palestiniens, des pays européens et des ONG, la multiplication et l'ancrage des colonies complique, voire empêche, la création d'un Etat palestinien viable avec une continuité territoriale. Eliaz Cohen, travailleur social, se souvient lui d'une jeunesse dans les colonies marquée par la volonté d'apprendre l'arabe, de côtoyer des Palestiniens sans enceinte grillagée autour de son implantation. «Les relations n'étaient pas chaleureuses, mais au moins il y en avait», soutient cet habitant du Gush Etzion, qui veut tisser des liens avec les villages arabes avoisinants. Depuis la seconde Intifada (soulèvement palestinien) et la construction de la barrière de sécurité entre Israël et la Cisjordanie au début des années 2000, «c'est comme si une barrière avait été plantée dans nos cœurs et nos âmes. Et le défi de partager la terre côte à côte, ensemble, devient de plus en plus difficile...».



«50 ans de chanson raï»

# Une édition sous le signe de la Méditerranée

■ Un programme artistique riche et varié se prépare pour la première édition de «50 ans de la chanson raï» qui aura lieu début août prochain à Oran, selon les dires du président du comité d'organisation de cet événement, Nasreddine Touil. Cette manifestation artistique qui s'organise à la même période que les Jeux méditerranéens, se veut une occasion pour mettre en valeur le patrimoine et la culture nationale.

Par Abila Selles

Le président du comité d'organisation de «50 ans de la chanson raï», Nasreddine Touil, a annoncé la préparation d'un programme riche d'activités culturelles et artistiques dans le cadre de cette manifestation. Un grand nombre d'artistes de différentes disciplines prennent part à cette première édition qui s'annonce festive.

En effet, une vingtaine de concerts, des expositions, des parades folkloriques, des animations culturelles dans les places publiques, des spectacles de rue, outre les portes ouvertes sur les sites et monuments historiques que recèle la ville, des séances de dégustation des plats traditionnels, le tout dans une ambiance aux couleurs méditerranéennes, promettent ses promoteurs.

«Notre objectif est d'inscrire cet événement dans la durée», a déclaré, pour sa part, le président de l'association «Arts, cultu-



re et protection du patrimoine musical d'Oran», Khaled Brahmî Bakhti, qui a mis en exergue les atouts dont dispose la ville d'Oran, sa musique, son folklore, sa richesse artisanale et le potentiel touristique qu'elle recèle, estimant nécessaire de faire découvrir tout ce trésor aux hôtes. «D'ailleurs, le but majeur de cet événement est de promouvoir la musique raï sur la scène internationale, plus particulièrement au niveau de l'espa-

ce méditerranéen à la faveur des Jeux méditerranéens. Ce dernier sera un véritable pont de fraternité entre les peuples», a souligné Nasreddine Touil, qui précisera que la ville d'Oran accueillera, à l'occasion de ce rendez-vous culturel, un programme varié et riche avec des ensembles folkloriques, des artistes, des artisans, des associations, des spécialistes de la gastronomie, des agents de voyages, issus de tous les pays du bassin méditer-



ranéen. Pour sa part, la présidente l'Association française «Méditerranée Algérie coopération internationale», Kheira Naman, s'est félicité du soutien des gens de la ville d'Oran et des sponsors pour la réussite de cet événement pour la réappropriation de la chanson raï et de son riche patrimoine, notamment sur le plan culturel et touristique.

Il est à noter que «50 ans de la chanson raï» est un événement organisé à l'initiative de l'associa-

tion «Art et culture et protection du patrimoine musical oranais» en partenariat avec l'association pour la promotion des cultures méditerranéennes de Marseille (France) et le concours de plusieurs associations. Cette édition des «50 ans de la chanson raï», placée sous le signe de la Méditerranée «Au cœur d'Oran», sera ouverte aux musiques du monde en prévision des Jeux méditerranéens 2021.

A. S.

## Salon de l'investissement dans les métiers de la culture Les jeunes artistes encouragés

Le Secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle, Salim Dada, a mis en avant, à Boumerdès, «l'importance» de l'investissement public et privé dans le domaine culturel en tant que levier permettant à l'économie nationale de sortir de la culture de consommation à celle de la contribution dans le cadre d'une stratégie économique efficace», a déclaré à la presse M. Dada, en marge

de l'inauguration de la 2<sup>e</sup> édition du Salon national de l'investissement dans les métiers de la culture à la Maison de la culture «Rachid-Mimouni» à Boumerdès. A cette occasion, M. Dada a appelé les jeunes désirant passer du statut d'artistes à entrepreneurs ou investisseurs dans le domaine de la culture, à déve-

lopper un plan de travail et à acquérir les compétences nécessaires en économie, commerce, droit et transactions afin d'assurer la réussite et la viabilité de l'investissement.

Le Salon national de l'investissement dans les métiers de la culture, inauguré par le Secrétaire d'Etat chargé de la

production culturelle, a connu une forte affluence de jeunes universitaires intéressés, a-t-on constaté.

Les domaines d'investissement proposés, notamment l'industrie cinématographique, le théâtre et les arts comme les marionnettes, l'organisation des spectacles et autres prestations culturelles, ont suscité l'intérêt et la curiosité de beaucoup de jeunes.

Les agences de l'emploi, les différents dispositifs de soutien de l'emploi de jeunes et les banques étaient au rendez-vous pour permettre aux étudiants et passionnés des arts de se renseigner sur les mécanismes de financement.

Organisé par la direction de la culture en coordination avec la direction de l'emploi de la wilaya de Boumerdès, ce salon a vu la participation d'une quarantaine d'exposants et entreprises actives dans les domaines de la culture, venus de 10 wilayas du pays.

F. H.

## Journées nationales du court métrage à Bouira Tindouf et Ain Defla se partagent le premier prix

Les deux réalisateurs, Ghazouli El Hadi venu de la wilaya de Tindouf, et Kada Abdellah (Ain Defla), ont remporté jeudi le premier prix de la 2<sup>e</sup> édition des Journées nationales du court métrage, organisées depuis lundi à la maison de la culture Ali-Zaâmoum de la ville de Bouira, a-t-on appris auprès des organisateurs.

«Le réalisateur Ghazouli El Hadi de Tindouf et son collègue d'Ain Defla, Kada Abdellah, ont partagé le 1<sup>er</sup> prix de ces Journées nationales du court métrage pour leurs films respec-

tifs (*Arabi Rabia*) et (*Kayen wella makanch*)», a précisé à l'APS la directrice de la maison de la culture Ali-Zaâmoum, M<sup>me</sup> Saliha Chirbi.

Le prix a été remis aux lauréats sous forme d'un chèque d'une valeur financière de 100 000 dinars, et ce, lors d'une cérémonie tenue dans la grande salle des spectacles de la maison de la culture, en présence des autorités locales et d'un public nombreux.

«Il s'agit d'un prix symbolique afin d'encourager ces réalisateurs amateurs à développer et

se promouvoir dans leurs travaux», a souligné M<sup>me</sup> Chirbi.

Le jury a accordé la deuxième place au jeune réalisateur Boukaf Mohamed Tahar Hawki d'Annaba. Les organisateurs lui ont remis un prix également sous forme d'un chèque de 50 000 dinars. Quant au troisième prix, il a été décerné au jeune Ferhat Okba de Batna pour son film portant le titre «Athars», un court métrage de 11 minutes.

La deuxième édition des Journées nationales du court métrage s'est clôturée jeudi à Bouira. Une vingtaine de réalisa-

teurs amateurs venus de plusieurs wilayas du pays avaient pris part à cette manifestation culturelle.

«L'objectif de cet événement est de promouvoir le cinéma en général et le film court métrage amateur. Nous avons beaucoup de jeunes talents, mais ils n'ont pas l'occasion de s'exprimer et présenter leurs travaux», a indiqué à l'APS M<sup>me</sup> Chirbi. Une série d'expositions dédiées aux portraits et figures emblématiques du cinéma algérien a été organisée à cette occasion.

M. K.

Prévu en juin prochain

## Un atelier international sur l'entrepreneuriat culturel s'organise en Algérie

Le Secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle, Salim Dada, a annoncé, jeudi depuis Boumerdès, l'organisation, en juin prochain à Alger, d'un atelier international sur l'entrepreneuriat culturel, en présence d'acteurs et d'opérateurs de

différents domaines. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail à la wilaya, le Secrétaire d'Etat a indiqué que cet atelier international, dont la préparation se fait d'arrachepied, sera suivi de l'organisation, en novembre, du 1<sup>er</sup> Salon nation-

nal de l'entrepreneuriat culturel, en présence de tous les acteurs et opérateurs du domaine.

L'appellation «entrepreneuriat culturel» a été retenue comme thème des deux rencontres, précise M. Dada qui explique que «l'entrepreneuriat culturel est un

acte positif, de recherche et de prospection qui repose sur l'étude de la réalité et des moyens disponibles», et par conséquent, l'éventualité où la tentative de «faire la différence qui génère à son promoteur gain et bénéfice».

R. C.

### AGEND'ART

Cercle Frantz-Fanon de Riadh El-feth (El-Madania, Alger)  
Jusqu'au 29 février :

Exposition d'arts plastiques «Diptysmes... la connivence se fait art» d'Amel Kamilia Hamidou et Samira Merabet.

Tarif d'entrée : 800 DA.  
Galerie d'art de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)  
Jusqu'au 10 mars :  
Exposition «Inspiration» de l'artiste-peintre Fatma-Zohra Bouaoui.



MC Oran

## Les Hamraoua risquent gros dans l'«affaire Cavalli»

LE DIRECTEUR général du MC Oran, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a indiqué jeudi qu'il «ne savait plus quoi faire» après la correspondance que son club de Ligue 1 de football a reçue de la Fédération internationale de football (FIFA), le sommante de régulariser son ancien entraîneur Jean-Michel Cavalli.

Cette décision, faisant suite à une plainte déposée auprès de la première instance footballistique internationale par le technicien français, oblige la direction de la formation oranaise à payer à l'intéressé la somme de 10 millions DA, «ce qui est énorme pour un club qui n'en finit plus avec les problèmes financiers», a déploré Cherif El Ouezzani dans une déclaration à l'APS.

L'ancien international algérien, qui a pris les commandes administratives du MCO depuis l'été passé, a imputé cette situation à l'ex-président du club, Ahmed Belhadj dit «Baba», estimant que l'actuelle direction oranaise «est en train de faire les frais des erreurs précédentes».

«Figurez-vous qu'il n'y a jamais eu de passation de consignes lorsque nous avons pris les commandes du club, car si on l'avait fait, on aurait pris nos dispositions concernant la plainte de l'ancien entraîneur, sachant que l'ex-président affirme détenir les documents prouvant l'avoir payé pour les deux mois où il a eu à diriger l'équipe», a regretté le même responsable.

Cavalli avait succédé à la saison passée à Omar Belatoui pour un contrat de quatre mois. Mais son échec à remettre l'équipe sur rails l'a obligé à quitter le navire après seulement deux mois de travail, sous la pression des fans, rappelle-t-on.

«D'après ce qu'on a pu comprendre de la précédente direction, le technicien français était en situation d'abandon de poste. Mais l'intéressé a recouru à la FIFA en accusant le club de résiliation abusive de contrat. Cela dit, nous nous retrouvons vraiment dans l'embarras, car la FIFA nous a accordé un délai de quelques jours seulement pour régulariser cet entraîneur, faute de quoi, on risque de nous défacturer des points de notre championnat en tant que première sanction», a-t-il averti.

Le dossier Cavalli vient ainsi accroître les soucis de la direction des «Hamraoua», sous la menace aussi d'autres sanctions de la part de la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) relevant de la Fédération algérienne de football (FAF) pour ne pas lui avoir remis les documents administratifs et financiers exigés, sans oublier la récente plainte déposée par le joueur Abderraouf Chouiter contre le club, auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL).

USM Alger

## Bira ne dirigera pas l'équipe

L'ENTRAÎNEUR Abdelkrim Bira s'est rétracté finalement à l'idée de diriger la barre technique de l'USM Alger, après avoir trouvé la veille un accord avec la direction pour remplacer Dziri Billel, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé jeudi le club pensionnaire de la

Ligue 1 de football. «Pour des raisons personnelles, Abdelkrim Bira n'entraînera pas l'USM Alger. Il a présenté ses excuses à la direction», a indiqué le club algérois dans un bref communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Boxe/Tournoi pré-olympique

## Houmri et Bouloudinats passent

LES BOXEURS algériens, Mohamed Houmri (81 kg) et Chouaib Bouloudinats (+91 kg), se sont qualifiés en finale du tournoi pré-olympique qui se déroule à la salle Arena de Dakar (Sénégal), assurant ainsi leur qualification aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo (Japon).

Houmri a battu en demi-finale le Marocain Mohamed Essaghir, alors que son compatriote Bouloudinats a pris le dessus sur le Seychellois Agnes Keddy Evans. En finale prévue aujourd'hui, Houmri sera opposé à l'Égyptien Salah Orabi Abdegawad, tandis que Bouloudinats défiera le Camerounais Yegnon Njeyo Maxime.

Sept boxeurs algériens ont composé leur billet pour les Jeux olympiques 2020 de Tokyo, cinq chez les messieurs et deux chez les dames.

Chez les messieurs, Mohamed Fliissi (52 kg), Younes Nemouchi (75 kg), Abdelhafid

Benchebba (91 kg), Mohamed Houmri (81 kg) et Chouaib Bouloudinats (+91 kg) ont composé leur billet pour les JO de Tokyo.

Cette septième journée consacrée aux demi-finales a vu l'entrée en lice de huit boxeurs algériens. Seule Ichrak Chaib (75 kg) a été éliminée et n'a pu obtenir sa qualification aux JO, après sa défaite devant la Marocaine Mardi Khadija, championne d'Afrique en titre.

En revanche, Yahia Abdelli (63 kg), Chemseddine Kramou (69 kg), Oussama Mordjane (57 kg), Fatima-Zahra Senouci (57 kg) et Sara Kali (69 kg), ont été éliminés dans les premiers tours.

Le tournoi pré-olympique de Dakar se poursuivra jusqu'au 29 février, en présence de 13 pugilistes algériens (8 messieurs et 5 dames). À la fin du tournoi, 33 boxeurs (22 hommes et 11 femmes) seront qualifiés pour Tokyo-2020.

Ligue I (20<sup>e</sup> journée)

# Le CRB défie la JSK, le MCA pour confirmer

■ Le leader de la Ligue I, le CR Belouizdad, sera en appel cet après-midi avec la réception d'un concurrent direct, à savoir la JS Kabylie, qui se déplace à Alger avec la ferme intention de repartir avec un résultat probant, alors que le dauphin, le MC Alger, sera à l'affût d'un faux pas pour se rapprocher du Chabab.



Les Belouizdadis souhaitent l'emporter et se reprendre

Par Mahfoud M.

Le stade du 20-Août des Annassers affichera certainement complet pour cette grande affiche qui verra les gars de Laâkiba affronter la JS Kabylie dans une confrontation importante pour les deux formations. Ainsi, les Belouizdadis après leur échec à l'extérieur de leurs basses face à l'USB, n'ont pas droit à l'erreur et se doivent de l'emporter s'ils souhaitent garder leur fauteuil. Toutefois, les poulains du Français Dumas n'auront pas la tâche facile étant donné qu'ils feront face à une équipe de la JSK déterminée à revenir en force surtout après ce carton, lors de la précédente journée, face à l'ASO. Dans son antre du stade du 5-Juillet, le Mouloudia d'Alger se donnera à fond pour prendre le dessus sur son hôte, le Mouloudia d'Oran. Les Vert et Rouge sont déterminés à rem-

porter un autre succès après avoir pris le meilleur sur leur voisin de l'USMA, lors de la précédente journée. Cela leur permettra de se rapprocher plus du CRB au cas d'un semi-échec de ce dernier. L'Entente de Sétif, qui est au pied du podium, reçoit au stade du 8-Mai-45 de Sétif, la lanterne rouge, le NA Hussein-Dey, qu'elle ne devrait pas trouver de peine à battre, surtout que la crise de ce dernier s'accroît avec la démission de son entraîneur, Aït Djoudi. Le CS Constantine qui avait écrasé le CABBA chez lui, reçoit à home le NC Magra, une formation qui souffre dans le bas du tableau et devrait logiquement l'emporter. Pour sa part, l'USM Alger aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à Béchar pour y affronter la JS Saoura. Les Rouge et Noir risquent de laisser des plumes et s'éloigner plus d'une place africaine que l'équipe locale lorgne. L'AS Ain M'Ilia,

en croisant le fer avec le CA Bordj Bou Arréridj, devrait logiquement l'emporter, sauf surprise. L'USM Bel-Abbès n'aura d'autre choix que de l'emporter face à l'US Biskra si elle souhaite consolider sa position. A noter qu'un match avancé de cette journée s'est joué jeudi et a vu le Paradou AC l'emporter à l'extérieur face à l'ASO Chlef, ce qui lui permet de souffler et de s'éloigner un peu plus de la zone dangereuse.

M. M.

**Le programme :**  
**Samedi 29 février 2010 :**

ASAM-CABBA	(15)
CRB-JSK	(15)
USMBA-USB	(17h)
ESS-NAHD	(17h)
CSC-NCM	(17h)
MCA-MCO	(17h45)
JSS-USMA	(18h)

**Déjà joué :**  
 ASO-PAC 0-1

Ligue II (21<sup>e</sup> journée)

## L'OM en péril à Tlemcen

La 21<sup>e</sup> journée de la Ligue II nous propose un choc au sommet qui opposera le leader, l'OM Médéa, au dauphin, le WA Tlemcen, au stade Akid Lotfi de Tlemcen. Les gars du Titteri sont donc en danger et risquent de laisser des plumes lors de déplacement, sachant que les Tlemcéniens souhaitent l'emporter pour se rapprocher encore plus de cette place de leader, puisque seulement trois points séparent les deux belligérants. De son côté, la JSM Skikda aura fort à faire en se rendant à Boussaâda pour y affronter l'Amal locale. Certes, cette dernière est loin derrière mais ses performances en Coupe et en

championnat prouvent qu'elle peut être quand même redoutable. Les gars du Rusikada sont, en tout cas, prévenus et n'auront pas la partie facile. Revenu depuis quelque temps dans la course à l'accession, le RC Arbaâ se donnera à fond à domicile en affrontant le DRB Tadjenant qu'il tentera de battre bien sûr. Au bas du tableau, le match qui opposera la JSM Béjaïa à l'USM El Harrach sera important pour les deux équipes qui se doivent de l'emporter pour sortir de la zone rouge. Les Harrachis qui ferment la marche, se rendent à la ville des Hammadites avec l'espoir de surprendre les Béjaïouis, ce qui

ne sera pas évident, bien sûr. L'autre club bougiote, le MOB, fera un court déplacement à El Eulma pour croiser le fer avec le MCEE afin de sortir définitivement du tunnel, même si le chemin est encore long.

M.M.

**Le programme :**  
**Samedi 29 février 2020 :**

JSMB-USMH	(16h)
OMA-USMAn	(16h)
MCEE-MOB	(16h)
RCA-ASK	(16h)
RCA-DRBT	(16h)
WAT-OM	(16h)
ASB-JSMS	(16h)

**Déjà joué :**  
 ASMO-MCS 1-0

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Draa El Mizan

## 700 millions de DA pour un complexe de traitement des déchets

UNE ENVELOPPE de 700 millions de DA a été dégagée par les pouvoirs publics pour la réalisation d'un complexe de traitement des déchets qui sera implanté à Draa El Mizan à 42 km au sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi, auprès de la direction locale de l'environnement. Ce complexe inscrit en prévision de la saturation et de la fermeture de certains sites de traitement des déchets de la wilaya, comprendra un casier d'enfouissement des déchets, un centre de tri et une école de formation qui sera spécialisée dans les métiers de l'environnement, est-il détaillé dans un document de cette même direction et dont une copie a été remise à l'APS. D'une capacité de un million de m<sup>3</sup>, ce complexe est projeté sur une assiette de terrain d'une

superficie de 70 000 m<sup>2</sup> sise au lieu-dit «Canton Oued Ksari» à environ 500 m du Centre d'enfouissement technique (CET) de Draa El Mizan. Ce terrain «sert actuellement pour le dépôt de déblais et gravats issus du chantier du projet de la pénétrante à l'autoroute Est-Ouest», a-t-on précisé dans le même document. La wilaya de Tizi-Ouzou qui génère annuellement environ 347 991 tonnes de déchets/an, compte actuellement quatre CET, à Oued Faii (Tizi-Ouzou) doté d'une capacité de 55 000 m<sup>3</sup>/an, Ouacifs, Draa El Mizan et Boghni et qui desservent un total de 38 communes, et traitent annuellement plus de 173 764 tonnes de déchets soit un taux de couverture de 44,79% de la wilaya, est-t-il indiqué.

L. M.

Diplomatie/Décès

## L'ancien diplomate Idris Djazairi n'est plus

L'ANCIEN diplomate algérien et un des arrière-petits-fils de l'Emir Abdelkader, Idris Djazairi, est décédé jeudi soir à l'âge de 88 ans, a annoncé sa famille vendredi. Expert émérite en relations internationales, le défunt a été notamment ambassadeur de l'Algérie à Washington dans les années 1990. Tout récemment, on avait fait appel à ses bons offices dans le conflit au Venezuela et dans la levée de l'embargo sur le Soudan.

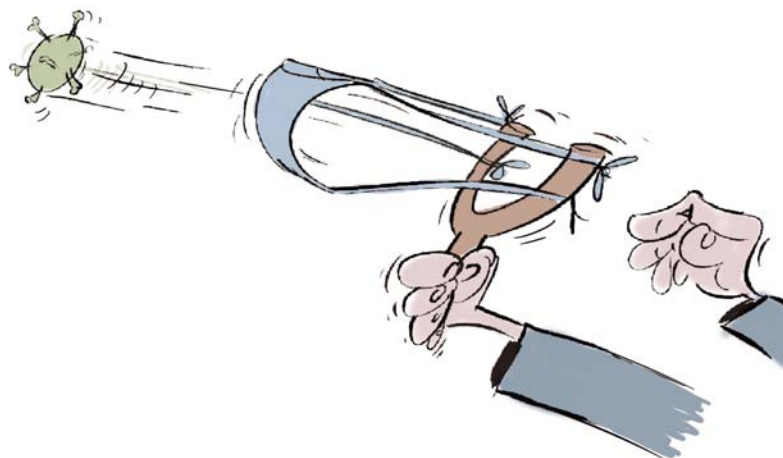
### Une carrière vouée aux bonnes causes

L'ancien diplomate algérien Idris Djazairi, décédé jeudi soir à l'âge de 88 ans, a voué sa carrière aux bonnes causes, défendant les intérêts suprêmes de son pays et ceux des peuples ravagés par la guerre. Expert émérite en relations internationales, le défunt a été notamment ambassadeur de l'Algérie à Washington dans les années 1990 et représentant permanent de l'Algérie à l'ONU à Genève. Polyglotte et fin connaisseur de dossiers internationaux, il était on ne peut plus naturel qu'on fasse appel à ses bons offices pour régler des conflits au sommet d'Etats indépendants ou d'autres croulant sous les décombres de guerres fratricides. Tout récemment, on lui avait fait appel dans le conflit au

Venezuela où un leader de l'opposition, Juan Guardio, voulait renverser le président Nicolas Maduro, en s'appuyant sur les Etats-Unis tout en se proclamant nouveau président du pays. Outre sa contribution dans la levée de l'embargo sur le Soudan, il s'est employé à résoudre le conflit en Syrie où une guerre déchire le pays depuis bientôt une décennie, alimentée de surcroît par des convoitises étrangères. Infatigable en dépit de l'âge, il a enseigné cette année comme professeur dans la prestigieuse université de Cambridge aux Etats-Unis. Digne fils de l'Algérie, il était aussi, des années durant, président d'honneur de la Fondation Emir Abdelkader dont il était un des membres fondateurs.

Slim O.

## Le coronavirus se propage à travers le monde



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Des braqueurs d'usagers de la route arrêtés

■ Une association de malfaiteurs spécialisée dans le braquage des usagers de la route sur le chemin de wilaya n°8 dans la commune d'Ait Oumalou (27 km au sud de Tizi Ouzou) vient d'être démantelée par les éléments de la Gendarmerie nationale.

Par Hamid M.

Composée de 5 individus, la bande s'attaquait à de paisibles usagers de la route tôt le matin pour les délester de leurs biens sous la menace d'armes à feu et blanches. Selon les indications fournies par la cellule de communication du groupement de wilaya de gendarmerie, deux des mis en cause ont été arrêtés au cours d'un traquenard qui leur a été tendu alors que leurs acolytes identifiés sont activement recherchés.

Confondus par leurs victimes, les deux individus arrêtés ont été remis aux mains de la justice. Par ailleurs, une autre bande de malfaiteurs composée de quatre individus qui s'adonnaient au cambriolage des domiciles a été démantelée ces derniers jours,

selon la même source.

Ils ont été débusqués à leur cambriolage d'une maison appartenant à un émigré d'où ils ont opéré le vol d'un véhicule.

Les gendarmes ont réussi à

recupérer quelques objets volés par ces malfaiteurs qui opéraient dans différentes localités de la wilaya de Tizi Ouzou.

H. M.

Tunisie

## Fakhfakh prend enfin ses fonctions de Chef du gouvernement

LE NOUVEAU Chef du gouvernement tunisien, Elyes Fakhfakh a officiellement pris ses fonctions vendredi lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec le gouvernement sortant de Youssef Chahed. M. Fakhfakh, cité par l'agence de presse TAP, a fait observer, à l'occasion, que «le changement de gouvernements a largement affaibli la Tunisie», appelant à «préserver la stabilité politique, loin de tout scénario

de Carthage 1 et Carthage 2». « Il faut commencer immédiatement le travail pour répondre aux attentes du peuple tunisien, en s'appuyant sur les réalisations accomplies par les gouvernements qui se sont succédés », a-t-il avancé. Le nouveau Chef du gouvernement a dit disposer d'un programme de «salut et de réforme» pour la Tunisie, estimant que «les partis, toutes sensibilités politiques confondues, sont conscients de la situation critique que traverse le pays, particulièrement sur le plan social». La cérémonie officielle s'est déroulée au Palais de Carthage en présence notamment des membres du gouvernement sortant et du nouveau cabinet ministériel, du président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) Rached Ghannouchi. Le nouveau gouvernement tunisien a été investi jeudi de la confiance de l'ARP après plusieurs semaines de concertations et négociations pour sa formation, ce qui lui ouvrira les portes pour se pencher sur la réalisation de son plan d'action.

K. L.

R. M.

Distinction

## Des enfants inventeurs reçus par deux ministres

UN GROUPE d'enfants inventeurs a été convié, jeudi, à une cérémonie donnée en leur honneur par les ministres de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi et de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'Economie de la connaissance, Yacine Djeridene. Il s'agit des enfants issus des wilayas de M'sila et de Constantine Wail Hamidi, inventeur d'un robot, Mohamed Ali Souirat (ferme intelligente), Moatassim-Billah Bousaadia (maison intelligente), Cherif Mohamed Raouf (appareil de

repas faits maison), et Anis Mechaaraoui, inventeur d'un robot et d'une usine intelligente. La cérémonie a eu lieu également en présence du président de l'Académie de la créativité et de l'innovation, de représentants de «Stylek», une application pour coordonner ses vêtements avec achat et service de livraison, des membres de l'Association Iqra-Biskra et la présidente du Club leadership business et droit. A cette occasion, MM. Khaldi et Djeridene ont rendu hommage à «ces jeunes

innovateurs qui font la fierté de l'Algérie et qui demeurent un exemple pour les talents promoteurs du pays». M. Khaldi a insisté, devant les représentants des associations conviées, sur «la gestion des Maisons de jeunes à travers le territoire national par les sociétés savantes, porteuses d'idées scientifiques qu'elles traduiront sur le terrain et alimentent, ainsi, l'activité de l'innovation», les appelant à «vulgariser leurs idées à d'autres wilayas du pays».